

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Instrument historique
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en interprétation musicale - Orchestre -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 Si cours semestriel : S3
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Acquérir les compétences techniques de base pour jouer un instrument historique associé à l'instrument principal de l'étudiant-e, en comprenant les particularités organologiques et les techniques de jeu propres à l'époque et au style de l'instrument. ○ Acquérir des compétences de base en interprétation historiquement informée en lien avec l'instrument d'époque concerné. ○ Explorer les œuvres représentatives du répertoire ancien de l'instrument historique concerné. ○ Développer des compétences en collaboration musicale, intégrant l'instrument historique dans différents projets artistiques de façon autonome.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Travail de la technique instrumentale et du répertoire pour l'instrument historique concerné.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Expert-e interne Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	
8. Remarques	
Ce cours s'adresse aux instruments suivants du MA orientation orchestre : violon, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trompette, trombone et harpe. À la place de ce cours, les percussionnistes suivent en première année uniquement l'unité d'enseignement « Instrument historique complémentaire BA ». Pour les instruments à vent (flûte, hautbois, clarinette et basson), ce cours peut être suivi comme un cours à choix. Les tubistes sont dispensés de ce cours.	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Divers-es enseignant-e-s	

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM